



***ASSURANCE DE
RESPONSABILITE CIVILE DES
ETABLISSEMENTS DE SANTE

ET

GESTION DES RISQUES***

Dr Benoît GUIMBAUD

Directeur médical de la SHAM





2002 2003 2004, ANNÉES DE CRISE

2002

- Mai :** retrait de 2 compagnies d'assurance
- Été :** le marché de l'assurance ne répond pas à la demande
- Décembre :** création d'un pool de co-assurance (GTAM)



2002 2003 2004, ANNÉES DE CRISE

2002

- Mai :** retrait de 2 compagnies d'assurance
- Été :** le marché de l'assurance ne répond pas à la demande
- Décembre :** création d'un pool de co-assurance (GTAM)

2003

- GTAM :** 1000 médecins libéraux (dont 300 obstétriciens)
500 établissements de santé privés
- Primes :** + 25 %



2002 2003 2004, ANNÉES DE CRISE

2002

- Mai :** retrait de 2 compagnies d'assurance
- Été :** le marché de l'assurance ne répond pas à la demande
- Décembre :** création d'un pool de co-assurance (GTAM)

2003

- GTAM :** 1000 médecins libéraux (dont 300 obstétriciens)
500 établissements de santé privés
- Primes :** + 25 %

2004

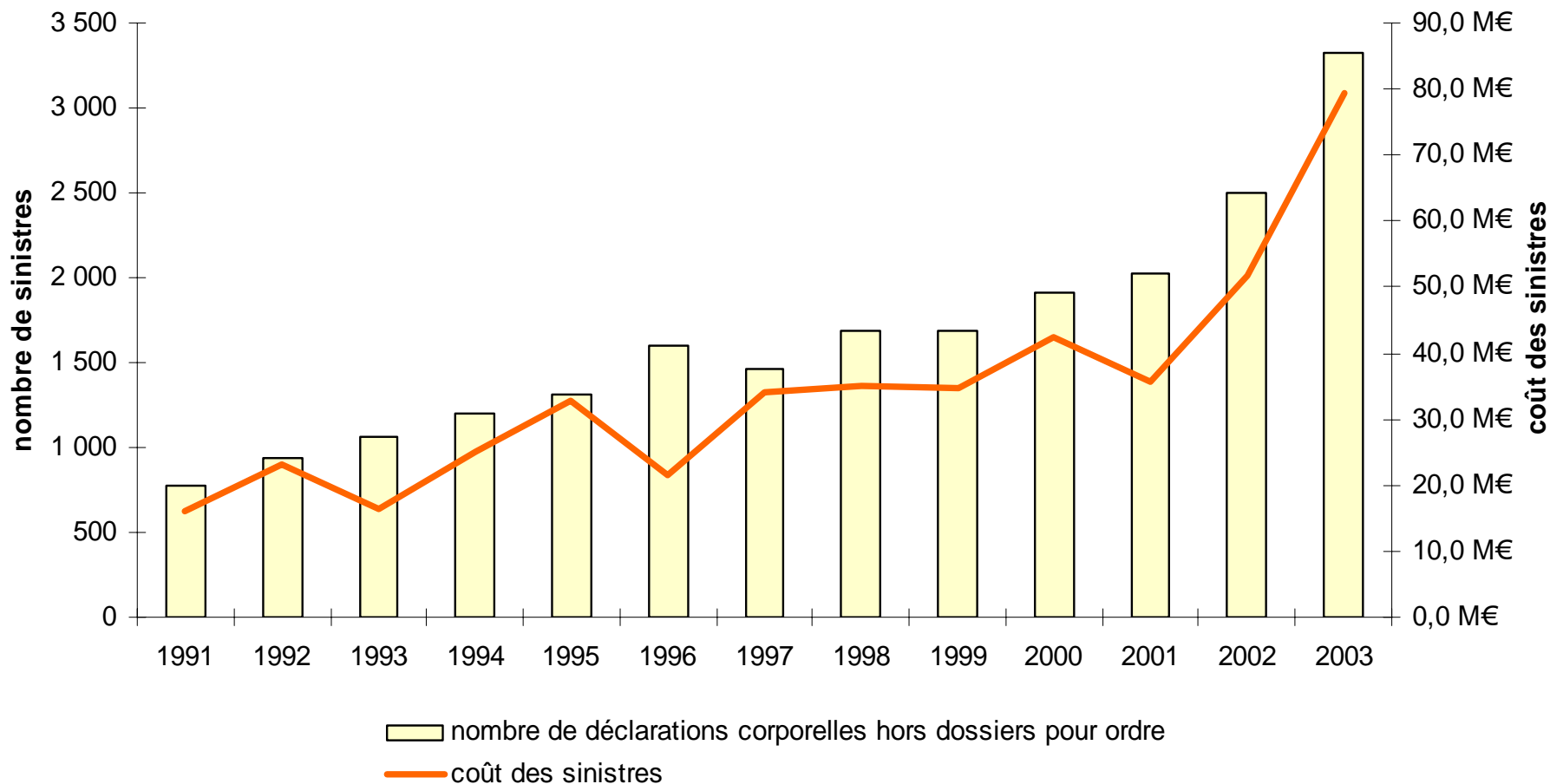
- Primes :** + 15 %
- Marché :** toujours absent



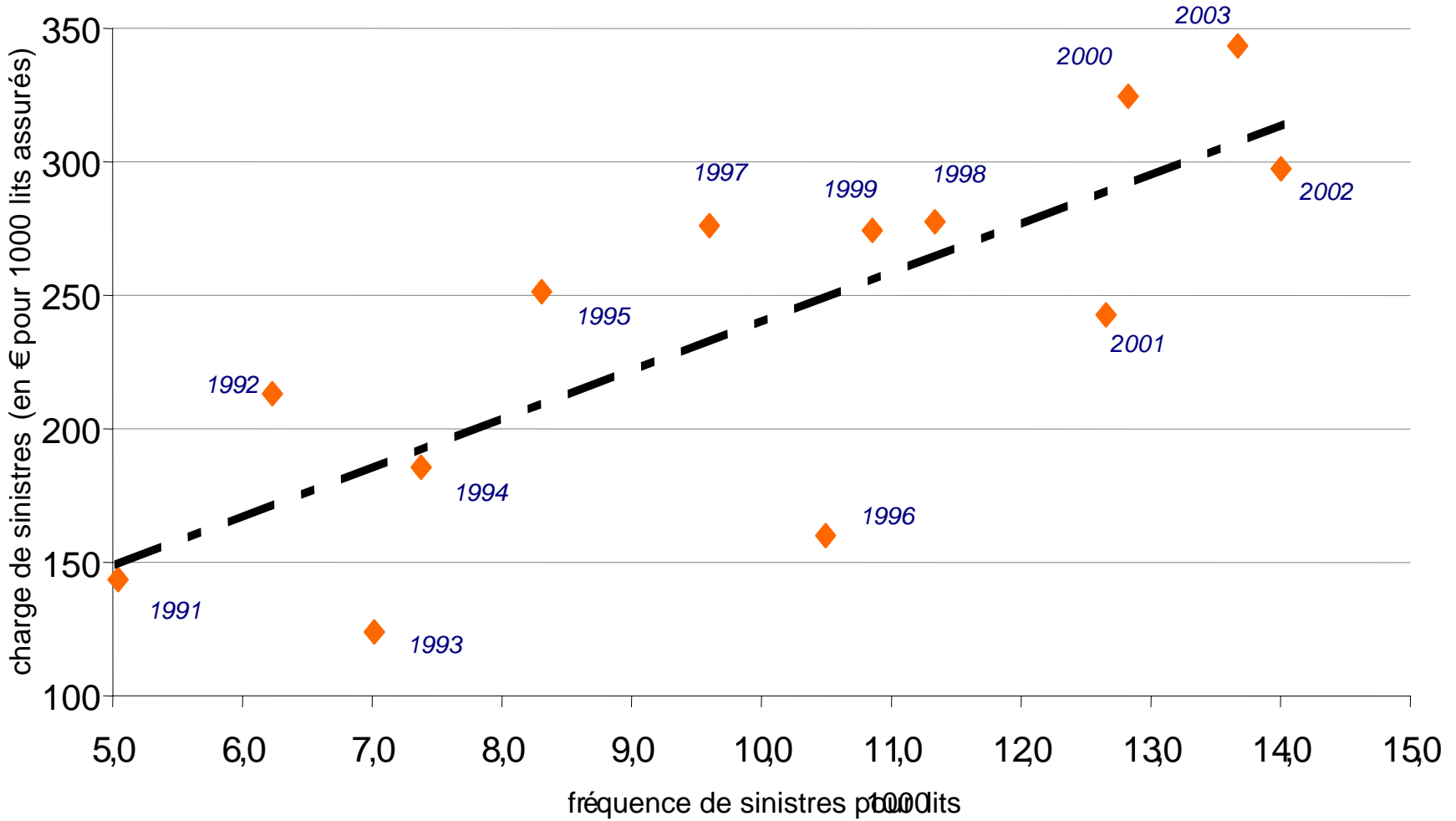
POURQUOI LA CRISE ?



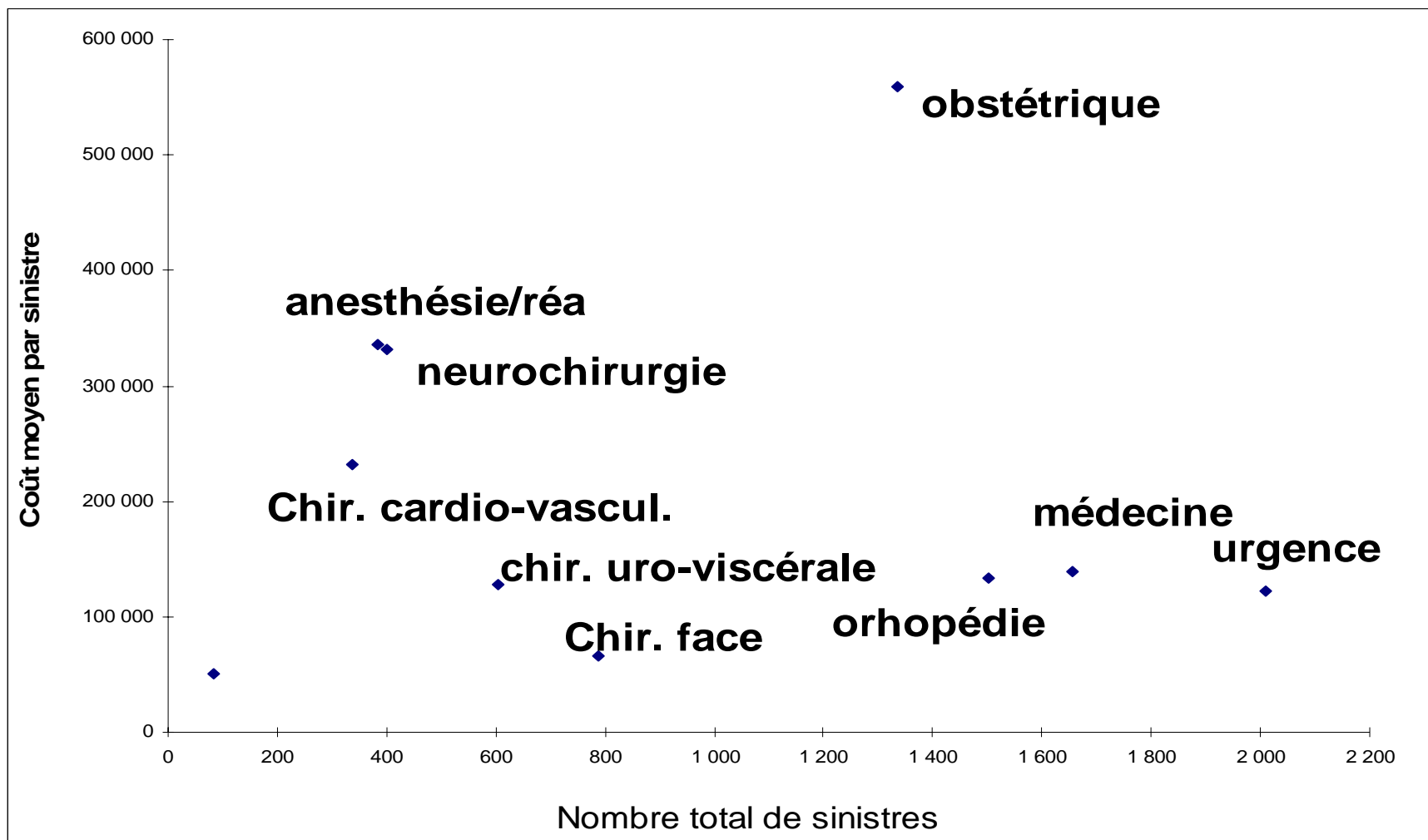
UNE EXPLOSION DE LA SINISTRALITE



UNE EXPLOSION DE LA SINISTRALITE



POIDS DES SPECIALITES DANS LA SINISTRALITE





AUGMENTATION DE LA SINISTRALITE : QUELLES SONT LES CAUSES ?

- **Patients :** Une intolérance croissante au risque médical
- **Magistrats :** Un élargissement du champ et du montant de la réparation
- **Médecins :** Une acceptation 'résignée' jusqu'en 2002
- **Hôpital :** Un réservoir de dommages potentiellement indemnisables



UN RÉSERVOIR DE DOMMAGES POTENTIELLEMENT INDEMNISABLES

Tous les dommages iatrogènes
qui se produisent à l'hôpital et
qui sont la conséquence d'une faute ou
qui, sans faute, sont susceptibles d'engager
la RC

ne font pas tous l'objet d'une réclamation
indemnitaire



UN RÉSERVOIR DE DOMMAGES POTENTIELLEMENT INDEMNISABLES

DONNEES ÉPIDÉMIOLOGIQUES :

- Taux d'incidence des événements indésirables évitables ou conséquences d'une négligence : 1 à 8% (?)
- Taux de prévalence des infections nosocomiales : 6,4%
- Taux de prévalence des accidents iatrogènes médicamenteux : 6,7%

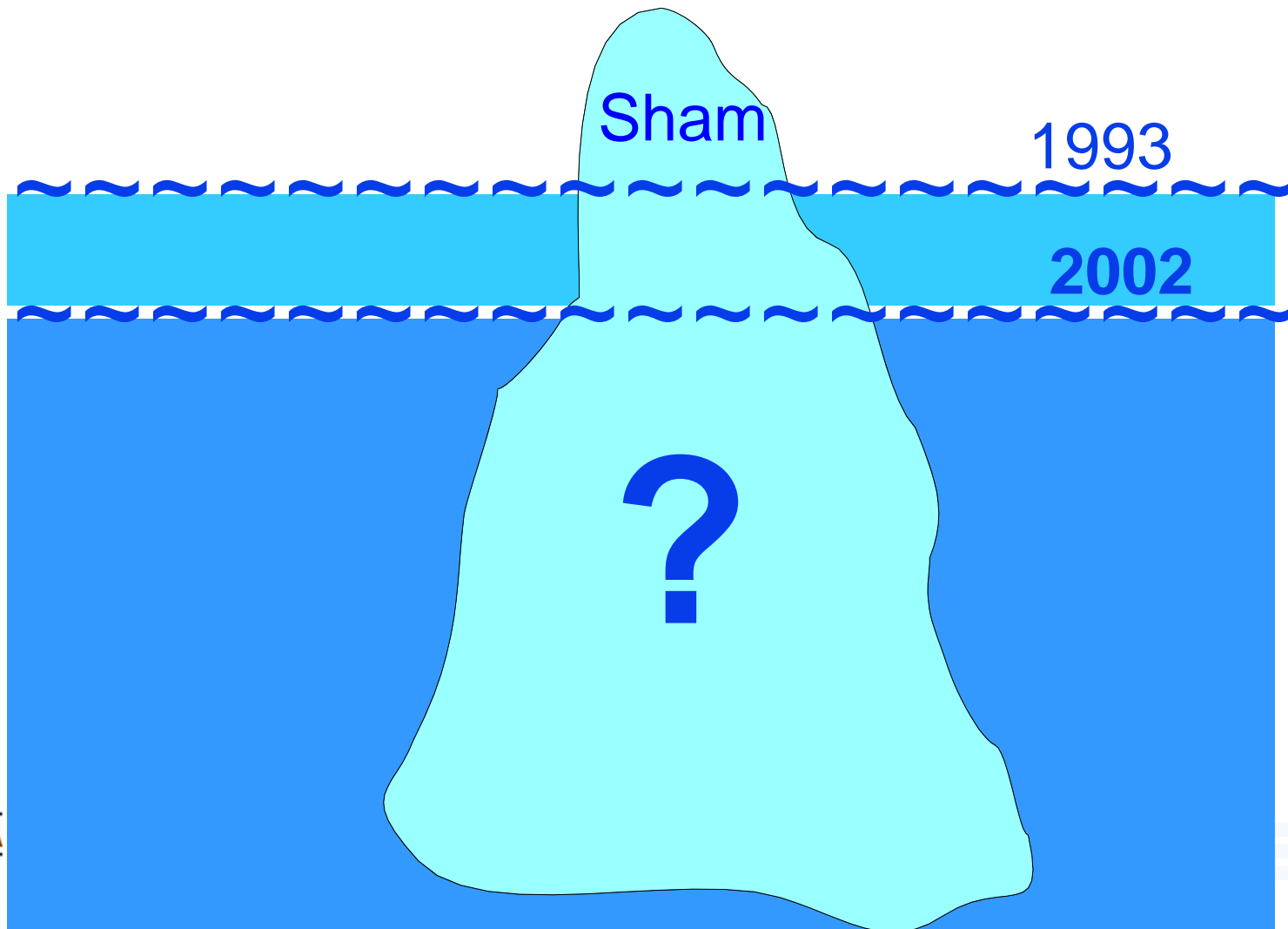


UN RÉSERVOIR DE DOMMAGES POTENTIELLEMENT INDEMNISABLES

DONNÉES SHAM :

- Nombre de sinistres ayant donné lieu à indemnisation en 2003 : 560
- Nombre de déclarations d'infections nosocomiales en 2003 : 520
- Nombre de déclarations de sinistres dus à un accident iatrogène médicamenteux en 2003 : 20

LA PORTION IMMERGÉE DE L'ICEBERG : UNE MENACE POUR LES ASSUREURS ?





POURQUOI LES ASSUREURS SONT-ILS RETICENTS ?





UNE EXTENSION DES OBLIGATIONS À LA CHARGE DES HÔPITAUX

Obligation d'information :

- *Avant l'acte* : sur tous les risques encourus
- *Après l'acte* : sur les causes et les circonstances des risques réalisés

Etc....

Obligation de réparation :

- *Infection nosocomiale / produit défectueux* : sans faute
- *Dans les autres cas* : nécessité d'une faute, mais une « poussière de faute » suffit parfois



UNE EXTENSION DES OBLIGATIONS À LA CHARGE DES HÔPITAUX

Les hôpitaux sont spécialement obligés à l'égard de leurs victimes potentielles

QUESTION

Les hôpitaux sont-ils un « bon » marché pour les assureurs ?

Les sinistres des hôpitaux sont réglés avec leurs (presque) seules cotisations

QUESTION

Les hôpitaux ont-ils les moyens de payer leurs sinistres ?



UN RISQUE DE PLUS EN PLUS INACCEPTABLE POUR LES PATIENTS

Malgré les efforts effectués pour améliorer la sécurité des soins, la sinistralité augmente

QUESTIONS

L'augmentation des cotisations a-t-elle une limite ? Quelle est-elle ?



UN RISQUE IATROGÈNE AU VOLUME INQUIÉTANT

Seule une part émergée des accidents iatrogènes font l'objet d'une réclamation

QUESTION

Lorsque les patients percevront l'ensemble de l'iceberg, les hôpitaux seront-ils encore assurables ?



SORTIR DE LA CRISE ?



QUE PEUVENT FAIRE LES ASSUREURS ?

Se désengager	<u>radical</u>
Augmenter les cotisations	<u>symptomatique</u>
Mieux corréler les cotisations au risque	
Aider les hôpitaux à mieux gérer leurs risques	<u>étiologique</u>

QUE PEUVENT FAIRE LES ASSUREURS ?

QUANTITATIF

Activités à risques

O

Accouchements

QUE PEUVENT FAIRE LES ASSUREURS ?

QUANTITATIF	QUALITATIF
Activités à risques O Accouchements	Sinistres / Prime +++ CR d'accréditation Mise en place contrôlée d'une démarche de gestion des risques



QUE PEUVENT FAIRE LES ASSUREURS ?

- Aider les hôpitaux à mieux gérer leurs risques
- Exploiter les informations contenues dans les sinistres
- Renforcer leur partenariat avec les assurés pour mieux gérer les sinistres
- Induire un comportement vertueux en effectuant des visites de risque



QUE PEUVENT FAIRE LES ETABLISSEMENTS DE SANTE ?

ENCORE + DE PREVENTION DES RISQUES

***La prévention est la seule voie
permettant à terme de maintenir
l'assurabilité des établissements de
santé***



QUE PEUVENT FAIRE LES ETABLISSEMENTS DE SANTE ?

ENCORE + DE GESTION DES PLAINTES

***La qualité de la collaboration avec
l'assureur a une influence directe sur la
sinistralité***



LA PREVENTION DES RISQUES





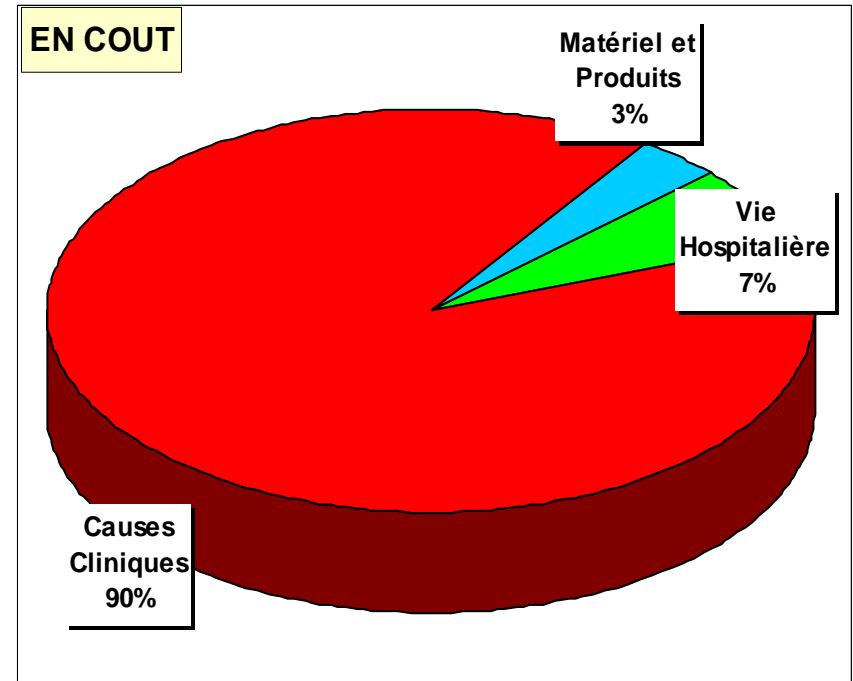
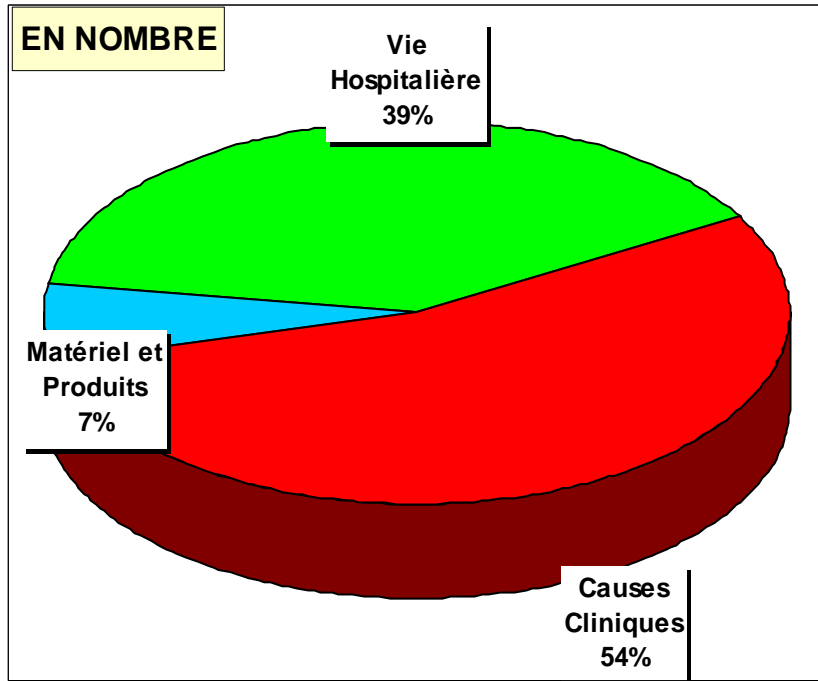
CE QUE DISENT LES ASSUREURS ETRANGERS

Pas de prévention des risques

=

Pas d'assurance

CE QUE NOUS APPRENNENT LES SINISTRES DECLARES



Les « VIGILANCES » ne sont concernées que dans 5 % des sinistres déclarés



CE QUE NOUS APPRENNENT LES SINISTRES DECLARES

Parmi les sinistres liés aux soins

- 80 % sont la conséquence d'un dysfonctionnement dans l'organisation des soins
- 20 % sont la conséquence d'une défaillance humaine

EXEMPLE : CAUSES DES ACCIDENTS IATROGENES DECLARES EN OBSTETRIQUE

I - DEFAILLANCE DE L'ORGANISATION

- Retard dans l'exécution de la césarienne
- Absence de médecin pendant un accouchement dystocique
- Mauvaise tenue du dossier
- Mauvaise transmission des résultats labo

II - DEFAILLANCE HUMAINE

- Diagnostic (non reconnaissance d'une SFA...)
- Décision (choix voie d'accouchement...)
- Exécution (précision du geste...)

LA PREVENTION DES DEFAILLANCES DE L'ORGANISATION

- CONSTATS** - Les accidents iatrogènes ont été précédés par des incidents
- Ces incidents constituaient des signes révélateurs d'un dysfonctionnement

- DONC**
- Les accidents iatrogènes liés à l'organisation sont prévisibles
 - Le recueil des incidents permet l'identification des dysfonctionnements de l'organisation et la prévention des accidents iatrogènes

LA PREVENTION DES DEFAILLANCES HUMAINES

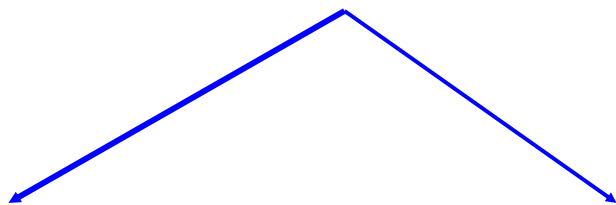
CONSTATS :

- Augmentation du nombre de sinistres portant sur les DAS
- Incertitude quant aux données de la science
- Demande croissante des praticiens sur les DAS

DONC :

- Répondre au besoin des médecins de disposer de références
- Intégrer la pédagogie de l'erreur dans l'enseignement universitaire et post-u
- Inciter au respect des DAS dans les établissements de santé.

**UNE INTEGRATION ENCORE PLUS GRANDE DU
CRITERE ECONOMIQUE DANS LE CHOIX DES
PRIORITES**



Coût de la prévention

Coût des sinistres



ET DEMAIN ?

- Identification des risques

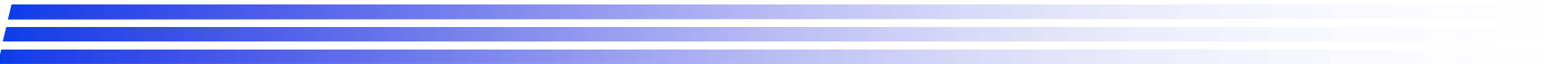
- signalement des événements indésirables
- analyse de processus

- Mise en place d'actions correctives et préventives

- pratique médicale +++
- des preuves ! (assurance qualité)



GESTION DES PLAINTES



UN PARTENARIAT

